

CHAPITRE II

UNE EMANCIPATION MANQUEE : LES SIRES DE BUTENHEIM

Les sires de Butenheim sont mieux connus que bien d'autres familles de petite noblesse, car Marcel Moeder, le meilleur historien de Mulhouse au Moyen Age, leur a consacré un article fort bien documenté. Malheureusement, ce travail contient quelques erreurs sur des points essentiels. Il est donc nécessaire de reprendre le sujet.

1) *Les Butenheim, ministériaux des Habsburg*

Selon Moeder, la famille apparaîtrait avec *H. de Butenheim*, qui cosigne en 1191 un rapport à Henri VI sur les dommages causés à l'abbaye de Murbach pendant la troisième croisade par les comtes de Ferrette (1). En réalité, ce document n'est pas daté, et Moeder a repris la date que Schoepflin lui assigne dans son édition — bien à tort, car en fait ce rapport est adressé au roi Henri (VII) et concerne des faits qui ont eu lieu pendant et après la quatrième croisade. Il date en réalité de 1234-35 (2) ; cette rectification — déjà faite par Schulte il y a un siècle — fait disparaître « le premier sire de Butenheim » selon Moeder, et retarde d'une génération l'apparition de la famille.

En 1227, *Heinricus de Butenheim* est le premier témoin laïc d'une charte du landgrave Rudolf von Habsburg (3) ; les témoins suivants — les Schenk (von Habsburg), Burchard de Ferrette, etc. — sont des ministériaux. L'an d'après, le même est témoin pour le même (4), mais ici la liste des témoins énumère successivement deux comtes, trois nobles, et enfin six *clientes*, parmi lesquels D. Schenk (von Habsburg) et *Heinricus de Butenheim*. Il est bien connu que *cliens* signifie *ministériel* (5) ; ici, d'ailleurs, la hiérarchie établie entre *virii nobiles* et *clientes* suffit à imposer cette interprétation. Elle est confirmée par les mentions suivantes des Butenheim : le rapport déjà évoqué au roi Henri (VII) est signé dans l'ordre par A(ndreas) de Girsberg, V. de Turkheim, C. de Hattstatt, H(einrich) de *Butenheim* et C. Münch de Bâle. Or les Girsberg, les Turkheim et les Münch sont bien attestés comme ministériaux ; quant aux Hattstatt, ils ont au moins une branche ministérielle (6).

En 1235, on croit nécessaire de préciser que la femme du chevalier Heinrich von Butenheim (probablement parente d'Ulrich von Uffheim et des nobles de Grünenberg (6a)) est de condition libre — probablement parce que son mari ne l'est pas (7). En 1238, le même est témoin après G(ottfried) Marschalk von Staufen, d'une famille d'anciens ministériaux des Zaehringen (8). En 1241, *Otto de Butenheim* est garant pour les Kienberg après des ministériaux bien connus comme les Schaler de Bâle et Hugo von Illzach (9). En 1265, *Henricus de Buetinhein* est le premier témoin à l'intérieur d'un groupe de personnages sans titre qui figure après les comtes et un *nobilis* ; or la plupart de ces personnages sont des ministériaux connus : un Münch, un Reich, un Vitztum, etc. (10). En 1271, enfin, les témoins de l'oblation du comté de Ferrette à l'évêque de Bâle sont répartis en *nobiles* et en *milites* (chevaliers) : c'est parmi ces derniers que figurent les frères Jo(hann) et Heinrich de Butenheim (11).

Même si l'interprétation de plusieurs de ces mentions, prises isolément, peut se discuter, leur juxtaposition donne un résultat parfaitement clair : les Butenheim n'ont jamais appartenu à la couche de ceux que les sources latines nomment *nobiles* ou *ingenui* et l'historiographie de langue allemande *Edelfreie*. Ils sont au contraire issus de la ministérialité (12) ; leurs premières apparitions dans des chartes des Habsburg, aussi bien que le nom même qu'ils portent, montrent clairement qu'ils étaient à l'origine au service des landgraves de Haute-Alsace.

Il y a un siècle, Stoffel était d'un autre avis : il a cru que les Butenheim étaient des pairs, et peut-être même des parents des Habsburg (13) — erreur qu'on lui pardonnera volontiers, vu l'état des recherches à son époque. Ce qui est incompréhensible, c'est que Moeder, connaissant toutes les mentions que je viens de citer, se soit néanmoins agrippé à l'opinion de Stoffel, et ait cherché à rattacher les Butenheim à la haute noblesse, avec des arguments dérisoires (14) : une interprétation de *cliens* fondée sur des textes français (alors que la France n'a pas connu la ministérialité chevaleresque), et le titre de *dominus* que les Butenheim portent à partir de 1231 (15) — mais on voit des ministériaux le porter dès la fin du 12ème siècle, et dans la première moitié du 13ème, *dominus/herr* devient le titre qu'on donne à tous les chevaliers. Un seul des arguments de Moeder mérite qu'on s'y arrête : la parenté qu'il suppose entre les Butenheim et les Niffer, sur la foi de leur voisinage, de l'identité de leur blason et des biens possédés par les Butenheim à Niffer (16). Or les Niffer apparaissent

en 1135 parmi les nobles (17). Les Butenheim seraient donc une branche cadette entrée dans la ministérialité des Habsburg (18) — ce qui lui aurait valu une ascension sociale bien supérieure à celle de la branche aînée : par exemple, on ne voit pas que les Niffer aient possédé un château, tandis que les Butenheim en ont eu un — non Butenheim, nous y reviendrons, mais Landser.

II) Les Butenheim et Landser

Fin 1246, Bâle et Mulhouse concluent une paix (19) avec les frères Johann, Heinrich et Heinrich (sic) de Butenheim, mais pas avec leur parent Otto : lassés des vexations (*intollerabilia gravamina*) subies de la part des Butenheim, les deux villes se sont emparées de leur château de Landser (*castrum dictum Landtsera*) (20). Aux trois frères, elles rendent leur part, en leur faisant seulement jurer de ne plus rien entreprendre contre elles pendant les vingt prochaines années. En revanche, elles conservent la part d'Otto, se réservant de la détruire ou d'en disposer à leur guise — ce qui prouve que Landser est un château double, formé de deux parties autonomes dont chacune appartient à une branche de la famille ; comme l'a montré Moeder, Otto — très probablement l'oncle des trois frères — est alors le seul adulte de la branche cadette (21). Les Butenheim donnent pour leurs engagements 16 garants dont le premier est leur seigneur, le landgrave Rudolf von Habsburg ; la plupart des autres sont des chevaliers des environs, dont certains, comme les Eptingen, leur sont apparentés (22).

Ce texte de 1246 est la toute première mention de Landser ; ce n'est que 23 ans plus tard qu'il sera aussi question d'une ville (à créer) autour du château, et je pense avec Schmidlin et Moeder (23) que celui-ci est le plus ancien, et que l'agglomération est née de lui : moins à cause de l'ordre de leur apparition dans les textes, qui pourrait être contingent, que parce que Landser — qu'on l'interprète traditionnellement comme *Landes Ehre*, ou de façon plus plausible comme *Landes Serre* (24) — est un nom de château et non de village, comme Landskron, Landsberg, Landshut. De plus, le ban de Landser est beaucoup plus petit que tous les bans voisins, et sa forme peu naturelle fait penser qu'il a été constitué par prélèvement sur ceux des villages environnants, principalement de Dietwiler, où les Butenheim étaient possessionnés (25). Mais le texte de 1246 ne nous apprend pas si à cette date Landser avait déjà un ban, ni si des maisons s'étaient déjà fixées autour du château. Il ne nous dit pas non plus à quand ce dernier remonte ; tout au plus peut-on conjecturer avec Moe-

der que c'est au temps où la famille était représentée par les deux frères Heinrich (cité de 1227 à 1238) et Otto (cité depuis 1235) que Landser est devenu un château double (26).

En 1269, alors que vient d'éclater la guerre entre Rudolf von Habsburg et l'évêque de Bâle (27), les frères Johann et Heinrich von Butenheim (déjà cités en 1246) font oblation à ce dernier de « leur château de Landser dans ses limites : du fossé au-dessus de l'église jusqu'au moulin en dessous du château, et entre les deux routes de part et d'autre du marais », et concluent avec lui une sorte de contrat de pariage pour le cas où une ville serait bâtie à Landser (*wirt ein stat da gebuwen...*) (28). La présence d'une église — dont c'est la première mention — montre soit qu'il existe déjà une agglomération de quelque importance, soit que les Butenheim ont déjà pourvu à un équipement collectif jugé indispensable à leur future ville (29).

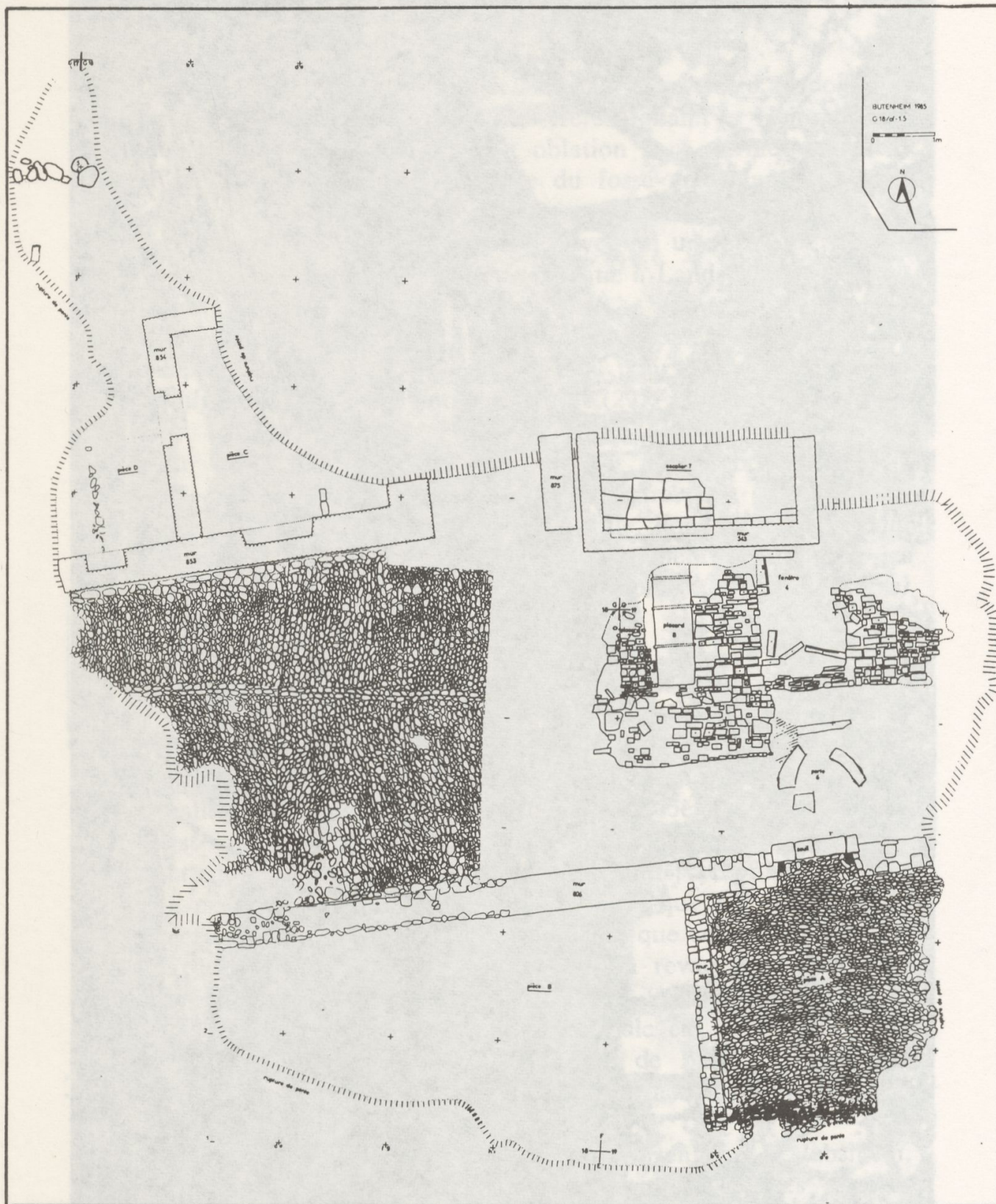
Leur but est clair : d'une part, profiter des circonstances pour s'émanciper définitivement des Habsburg ; d'autre part, s'assurer l'appui de l'évêque pour la création de leur ville, dont ils attendent un accroissement de leurs revenus : il est notamment stipulé que les profits du péage, de la justice, etc. (*zölle, gerichte und andere nutze*) iront moitié à l'évêque, moitié aux Butenheim.

Les informations nouvelles qu'apportent les textes de 1269 invitent à reconsidérer le problème des origines de Landser ; en particulier, ils apportent une lumière neuve sur les événements de 1246. Ceux-ci sont en effet fort remarquables : une alliance de villes contre des chevaliers-brigands est une chose banale au 15^{ème} siècle, mais en 1246 c'est une première, en tout cas en Alsace ; et il faudra, sauf erreur, attendre le 14^{ème} siècle pour voir le fait se reproduire. Cette initiative exceptionnelle n'a pu être provoquée que par une menace elle-même exceptionnelle. Il paraît improbable que celle-ci ait consisté en actes de brigandage *stricto sensu* (30). En revanche, l'allusion à un péage en 1269 fait dresser l'oreille : et si les Butenheim avaient profité de l'effondrement de l'autorité impériale en 1246 pour tenter d'imposer un péage illégitime sur la route de Bâle à Mulhouse ? Question qui pose le problème du tracé de cette voie.

Une route ancienne, dont le tracé, de Bartenheim à Habsheim, correspond à l'actuelle RN 66, longe le pied des collines sundgo-viennes à l'ouest de la Hardt (31). Près du point où elle est la plus proche de Landser (environ 3 km) se trouve la Sattellose, endroit



*Etat de la motte à la fin de la campagne 1983. Vue prise d'ouest en est.
On remarquera le mur d'enceinte au premier plan
Cliché J. BURNOUF*



Plan d'ensemble des structures du logis :
les pièces A, B, C, D, la cour pavée (relevé partiel) et le mur couché

mal famé, propice au brigandage — et Moeder n'hésite pas à imaginer les Butenheim écumant la route en ce lieu (32). La charte de 1246, rappelons-le, ne dit rien de tel. Mais si c'est à un péage qu'elle fait allusion, était-il bien sur la route du pied des collines ? Ne faut-il pas plutôt (ou aussi) le chercher à proximité immédiate du château ? Là aussi, les textes de 1269 nous aident, en indiquant que le terrain dont les Butenheim font oblation à l'évêque va de l'église au moulin et d'une route à l'autre de part et d'autre du marais (33). Comme l'église est à l'ouest et le moulin à l'est, les deux routes — séparées par le marais, qui ne peut être qu'à l'est, entre Riedgraben et Niedermattgraben — doivent constituer les limites nord et sud. Donc elles ne se croisent pas ; il faut plutôt songer à une bifurcation (34). Or L. Abel affirme l'existence d'une ancienne route (*Landstrasse*) de Bâle à Mulhouse par Landser (Niedermagstatt - Koetzingen - Grossbock - Kaegywald - Landser - Bruebach). Son existence s'expliquerait par le fait que la route de plaine (RN 66) était inondée une partie de l'année (35). D'autre part, Stoffel a identifié (à partir de lieux-dits, donc sans garantie de date) un itinéraire est-ouest de Niffer (ou Kembs ?) à Thann par Landser et Brunstatt. S'il est ancien, il rend compte de la bifurcation que suggère le texte de 1269 : à Landser, une route venue du Markgräflerland (par le bac de Kembs ?) s'embranché sur celle du col de Bussang à Bâle, qui elle-même est un tronçon d'une voie de Milan à la Flandre par le Saint-Gothard (36).

Cet aperçu d'histoire routière reste, comme souvent — surtout pour une période aussi reculée que le 13^{ème} siècle — fort hypothétique. En Alsace, les recherches en ce domaine n'en sont encore qu'à leur début. On connaît rarement le tracé exact d'une route, encore moins sa date d'ouverture et de désaffectation, encore moins la nature et l'intensité du trafic. Dans le cas de Landser, on peut tout au plus suggérer qu'au 13^{ème} siècle ce lieu n'était pas à l'écart des grands axes comme il l'est aujourd'hui, que la circulation qui l'animait était assez active pour inciter les Butenheim à y fonder une ville, à y lever un péage et, en premier lieu, à y bâtir un château *auf grüner Wiese*.

Les Butenheim seuls ? Certes, Landser est leur alleu (37), mais derrière eux, on devine la présence de leurs seigneurs, les Habsburg. Déjà le nom du château fait songer à eux : de quelque façon qu'on l'interprète, le nom implique une référence au *Land* (38), témoigne d'une ambition à l'échelle du *Land*, qui convient bien mieux au *Landgraf* qu'à des chevaliers d'envergure purement locale comme les Butenheim. D'autre part, en 1246, Rudolf von Habsburg intervient

comme garant des Butenheim ; on pourrait certes arguer qu'il ne fait que remplir son devoir de protection envers ses hommes. Mais on peut aussi supposer avec Moeder (39) que son rôle ne se limite pas à ce que la charte en laisse paraître, et qu'en fait c'est grâce à lui que les Butenheim s'en tirent à si bon compte. En particulier, si les vexations dont se plaignent les villes consistent en un nouveau péage, comment se fait-il que, victorieuses, elles n'en stipulent pas la suppression ? le langrave s'y serait-il opposé ?

Nous pouvons poser la question, mais nous ignorons la réponse, sans doute définitivement. De façon générale, nous savons qu'à l'origine les ministériaux sont la chose de leur maître, que même leurs alleux lui appartiennent en principe (*Inwärtseigen*), mais qu'avec le temps ils se sont peu à peu émancipés. Ce processus connaît un rythme variable d'une seigneurie à l'autre, et à l'intérieur d'une même seigneurie d'une famille à l'autre, en fonction de sa richesse, de ses alliances, de ses fonctions, éventuellement de son château. Dans l'ensemble, il est assez avancé à l'époque où apparaissent les Butenheim. Mais ils ont certainement existé, sous ce nom ou sous un autre, avant 1227. Le château de Landser même peut fort bien être antérieur à cette date, et remonter à une époque où les Butenheim étaient encore, dans une certaine mesure, les agents des Habsburg. Mais n'oublions pas que tout ceci n'est qu'hypothèses, fondées sur des indices des plus ténus : un réseau routier fort mal connu, un nom à la signification incertaine, une intervention discrète du landgrave en 1246 et une allusion à un péage 23 ans plus tard. Et encore, s'agit-il vraiment d'un péage ? Le mot *zoll* a un double sens : il désigne les droits levés à la fois sur le transit des marchandises (péage) et sur les transactions, en particulier lors des foires et marchés. Or l'*Urbar* de 1303 ne mentionne pas de *zoll*, mais fait état d'une foire le 15 août, qui rapporte une livre par an, somme infime. L'*Urbar* de 1394, en revanche, mentionne deux *zölle* : celui du 15 août, qui rapporte toujours une livre, et un péage sur le transit du bétail, qui rapporte moitié moins (10 sous par an !) — sans parler d'un droit sur les Juifs de passage (appelé ailleurs *Judenleibzoll*), dont le rapport total n'est malheureusement pas indiqué (40). Rien ne prouve donc que le *zoll* de 1269 ait désigné autre chose qu'un droit sur la foire.

Aussi bien existe-t-il une explication plus simplement « événementielle » du conflit entre les Butenheim et les villes ; c'est celle que donne l'historien bâlois R. Wackernagel (41) : 1246 est l'année où, avec l'excommunication de Frédéric II et l'élection de l'antiroi Hein-

rich Raspe, éclate le conflit décisif entre les Hohenstaufen et la papauté. En Alsace, les chefs du parti pontifical sont les évêques de Strasbourg et de Bâle. Or la ville de Mulhouse est aux Staufen, et celle de Bâle prend parti pour ceux-ci contre l'évêque, son seigneur — ce qui explique que ce dernier n'apparaisse nullement dans l'acte de 1246, alors qu'en d'autres circonstances il n'aurait pas manqué de se sentir directement concerné par des hostilités dirigées contre sa ville (42). Pour Wackernagel, les Butenheim auraient tout simplement pris son parti, autrement dit choisi le camp pontifical. Mais cette explication, qui ne s'appuie sur aucune source, ne tient pas, car Rudolf von Habsburg, lui, avait pris parti pour Frédéric II (43) : il ne serait donc pas intervenu en faveur de ses ministériaux si ceux-ci s'étaient mis du côté de ses adversaires.

Peut-être, en revanche, admettait-il qu'ils aient leurs guerres privées, même si elles interféraient avec sa propre politique. De fait, si l'on récuse l'hypothèse péagère, on ne peut comprendre l'affaire de 1246 que comme une *Fehde* des Butenheim contre les bourgeois de Bâle et ceux de Mulhouse, pour des motifs purement personnels — peut-être avec Otto comme *hauptmann* et ses neveux comme *helfer*, ce qui pourrait expliquer la différence de traitement entre eux. Notons bien que ceci aussi serait une première : seule l'anarchie de l'Interregne commençant a permis aux Butenheim — en tout état de cause — de s'en prendre à deux villes sans s'exposer aux foudres de leurs seigneurs respectifs.

Bref, on constate que les Butenheim, forts d'un château bien situé, ont saisi la toute première occasion, mais on ne sait trop si c'était l'occasion de vider de petites querelles ou celle de se lancer dans la grande politique.

C'est en tout cas ce qu'ils ont fait en 1269 : en prenant parti contre leur seigneur dans un conflit qui embrasait tout l'*Oberrhein* de Waldshut à Munster, ils pouvaient compter sur l'aide de l'évêque, d'une part pour se rendre pleinement indépendants, d'autre part pour faire de Landser une ville et se procurer ainsi de nouveaux revenus.

En effet, si au 13ème siècle la construction d'un château n'est plus vraiment un problème, même pour un très petit seigneur, la fondation d'une ville rencontre beaucoup plus d'obstacles pour deux raisons : d'abord, les villes étant des fortifications bien plus sérieuses que les châteaux — surtout de ministériaux — l'application du droit

de fortifier est moins laxiste en ce qui les concerne (44) ; ensuite, une ville neuve attire à elle une partie de la population — donc des contribuables — des villages voisins, et centralise les échanges, sur lesquels sont levés l'*ungeld* et autres taxes. Fonder une ville, c'est donc entreprendre de s'enrichir aux dépens de ses voisins. Pour y parvenir, il faut être puissant, ou avoir l'appui d'un puissant. Les Butenheim ne pouvaient sans doute guère compter sur celui des Habsburg, qui ne devaient pas tenir à ce qu'une localité ne leur appartenant pas devienne le centre d'attraction d'une micro-région où ils possédaient la plupart des villages (45). L'évêque, en revanche, n'avait rien à perdre économiquement, et militairement tout à gagner, à ce que Landser devînt une ville. De plus, lui seul avait le pouvoir de faire de Landser une paroisse ; il semble l'avoir fait aussitôt, puisque dès 1278 un curé (*lüt)priester*) y est attesté (46). Pour apprécier ce détail à sa juste valeur, il faut savoir que l'érection d'une église en paroisse assure au « patron » de celle-ci — en l'occurrence les Butenheim (47) — l'essentiel de la dîme du district paroissial, ce qui implique un amoindrissement des dîmes des paroisses voisines, auquel leurs patrons résistent de tout leur pouvoir : bien des villages ont dû lutter pendant des siècles pour obtenir les droits paroissiaux (48).

Il semble que l'évêque n'en soit pas resté là, et qu'il ait également rendu possible l'érection de Landser en ville. Mais on ne peut le prouver, car Landser n'apparaît sous le nom de *stat* qu'en 1303 (49). Or l'évêque y avait perdu toute influence au plus tard en 1273. On sait en effet par Mathias von Neuenburg, un chroniqueur du 14^{ème} siècle très bien informé, que les Butenheim ont fait oblation au comte Rudolf de ce qu'ils tenaient en fief du prélat (50) — c'est-à-dire de Landser. Mathias ne donne pas de date, mais qu'il qualifie Rudolf de comte signifie que le fait a eu lieu avant octobre 1273 (51). Jusqu'ici, on a considéré qu'il s'agissait d'une félonie délibérée des Butenheim — et c'est en tout cas ainsi que l'a ressenti l'évêque, qui plus tard leur fit une scène en présence du roi Rudolf : « vous vous êtes détournés de la Sainte Vierge (patronne de l'Eglise de Bâle) — eh bien moi, je vous sépare d'elle et je vous donne au diable ! » (52). Mais, en réalité, les Butenheim avaient-ils le choix ? En 1273, Rudolf était en train de triompher de l'évêque (53). Il est fort possible que ce dernier n'ait plus été en état de protéger ses vassaux, comme il s'y était engagé en 1269, et qu'ils ne lui aient fait défection que contraints et forcés. D'ailleurs, même s'ils ont changé de camp librement, on n'est pas obligé de partager l'indignation du bouillant prélat (54). Ce serait plutôt un magnifique point de casuistique féodale de savoir si, pour

des ministériaux (ou d'anciens ministériaux) des Habsburg, la félonie était plus grande de faire oblation de leur château à l'ennemi de leur seigneur, ou de revenir à l'obédience de ce dernier — contre la foi entretemps jurée à l'évêque.

En tout cas, ce retour — même en supposant que Rudolf l'ait acheté plutôt qu'imposé — marquait la fin du rêve d'indépendance des Butenheim. Bien pire : « par la suite », nous dit Mathias von Neuenburg, à nouveau sans donner de date, « ils ont vendu Landser au roi et péri corps et biens » (55) — raccourci éloquent et probablement juste sur le fond : en aliénant leur château et leur ville, ils perdaient le fondement même de leur position sociale. A la génération suivante, la famille s'éteignit.

Il convient ici de préciser quelques points de généalogie : dès la première moitié du 13^{ème} siècle, les Butenheim se sont divisés en deux branches, issues de Heinrich (I) (1227-38) et d'Otto (I) (1235-61), qui était probablement son frère. Otto, on l'a vu, a perdu sa part de Landser en 1246 — définitivement : les frères Johann (I) et Heinrich (II), qui, seuls, font oblation du château à l'évêque en 1269, sont fils de Heinrich (I). L'un et l'autre ont eu des enfants, mais ceux-ci disparaissent sans descendance après 1316 (56). Quant à la branche issue d'Otto, elle disparaît, ruinée (57), avec son petit-fils Ludwig, qui en 1335 sollicite la transmission à son cousin Wilhelm von Hungerstein des fiefs qu'il tient du margrave Otto von Baden-Hachberg (58) — preuve qu'il n'a pas d'héritier plus proche.

III) *Les Butenheim et Butenheim*

J'ai dû insister sur Landser, car c'est ce château qui a porté les ambitions des Butenheim, et dont la perte a précipité leur déchéance. C'est d'ailleurs, à y bien regarder, le seul qu'on leur connaisse. Rien, en effet, ne prouve qu'ils aient jamais possédé celui de Butenheim, contrairement à ce qu'admettent comme une évidence Stoffel et Moeder.

Ces auteurs considèrent tacitement que le nom seul de la famille est une preuve suffisante. Mais n'oublions pas qu'avant d'être le nom d'un château, Butenheim est celui d'un village. Qui nous dit que ce n'est pas de ce dernier que nos ministériaux portent le nom, qui nous dit qu'à l'origine ils n'habitaient pas une « cour » (*curia*, *hof*) dans le village ? Cette hypothèse est parfaitement plausible, et on peut citer

de nombreux exemples de chevaliers ayant porté le nom d'un village dont le château ne leur appartenait pas : ainsi ceux d'Epfig (où le château était à l'évêque de Strasbourg), de Soultzbach (où il était aux Hattstatt), de Wihr-au-Val (où il était aux Rappoltstein) et de Hochfelden (où il était aux Ochsenstein) (59). Dans ce dernier cas, on sait même expressément que le chevalier Landolt (vers 1306-28) et l'écuyer Wilhelm (avant 1351) habitaient chacun une *curia* dans le village (60).

Il y a cependant une autre hypothèse encore plus vraisemblable : qu'à l'origine les Butenheim aient effectivement résidé au château — mais sans le posséder ni en alleu ni en fief — comme *milites castri* ou *Burgmannen*, c'est-à-dire comme membres de la garnison, sans laquelle un château comtal du 12ème siècle n'est pas pensable. Ici encore, les exemples ne manquent pas. Outre les ministériaux de Ferrette et d'Eguisheim, qui semblent se nommer d'après le château plutôt que d'après la localité (61), on peut citer ceux d'Isenburg, qui doivent leur nom au château de l'évêque de Strasbourg à Rouffach, ceux de Girbaden, de Dagsburg, de Lützelburg (sur Zorn) (62). On notera que ces derniers, tout comme ceux d'Eguisheim, ont profité de l'extinction précoce de leurs maîtres pour s'installer dans le château de ces derniers comme vassaux de leurs héritiers. Mais les Habsburg, eux, ne se sont pas éteints. Tout au plus ont-ils pu se désintéresser de Butenheim. L'absence de toute mention du château de 1111 à 1299 pourrait être interprétée en ce sens, encore qu'il soit toujours hasardeux d'invoquer l'argument *a silentio*.

L'essentiel est qu'en 1299, ce ne sont pas les Butenheim qu'on trouve en possession du château. A cette date, en effet, le comte Hartmann von Kiburg reconnaît devoir 200 marcs d'argent à Burkhard Beger von Dachstein et à sa femme Kunegund von Staufen, qui lui ont vendu leurs droits sur le château de Butenheim et sur les villages qui en dépendent (63). Les Beger sont des ministériaux de l'évêque de Strasbourg (64), qui au 13ème siècle n'apparaissent pratiquement pas en Haute-Alsace. Que l'épouse de Burkhard soit ici nommée avec lui donne à penser que les droits vendus proviennent de sa famille à elle (Staufen en Brisgau n'est qu'à 22 km de Butenheim). Comment celle-ci les a-t-elle acquis ? Il faut se résigner à l'ignorer (65). En revanche, on peut identifier l'acheteur et peut-être ses motifs. Hartmann von Kiburg est en fait le fils cadet d'Eberhard von Habsburg-Laufenburg et de l'héritière de Kiburg (66). On peut conjecturer qu'il possède déjà soit une part du château, soit des biens à proximité, qu'il

cherche à arrondir — et que cette propriété lui vient plutôt de son père que de sa mère. Car les origines des Habsburg-Laufenburg sont les suivantes.

Vers 1232-34, les frères Albrecht et Rudolf von Habsburg se partagent l'héritage de leur père, sans doute oralement. Ce qui a été mis par écrit, c'est un arbitrage de 1238-39 relatif aux litiges nés de ce partage (67) ; on y apprend que la Hardt est restée commune aux deux frères, mais que c'est à Rudolf, le cadet, fondateur de la branche dite de Laufenburg et grand-père de notre Hartmann de 1299, qu'a été attribuée l'avouerie d'Ottmarsheim. Si j'ai raison de supposer qu'à l'origine celle-ci est liée à Butenheim, ce château a pu également passer à la branche cadette. Mais celle-ci a perdu Ottmarsheim avant 1272 (68) ; a-t-elle cependant conservé Butenheim ? On l'ignore.

Trois chartes nous permettent de suivre la dévolution du château au 14ème siècle. En 1316, Elisabeth (née de Fribourg), veuve de Hartmann de (Habsburg-Laufenburg-) Kiburg, déclare n'avoir aucun droit sur le château de Butenheim ni sur les villages de Butenheim, Hombourg, Landau et Bellingen, et renoncer à toute prétention éventuelle au profit d'Ulrich von *Arberg* et de sa soeur Maria von *Vrowenberg* (69). Ces derniers ne peuvent être que le comte Ulrich de Neuchâtel-Aarberg-Valangin, prévôt de la cathédrale de Bâle, et sa soeur (70) ; on ne leur connaît aucun lien de parenté avec Elisabeth. Il faut donc admettre qu'ils ont acheté la seigneurie au comte Hartmann.

En 1337, le comte Rodolphe de Neuchâtel-Nidau vend pour 550 marcs d'argent à Friedrich vom Hus, en fief transmissible aux filles, le château de Butenheim, le village de Bellingen et tous ses alleux aux bans de Bellingen, Butenheim, Hombourg et Landau, ainsi que le patronat de l'église de Butenheim (71). Rodolphe est un cousin très éloigné d'Ulrich et Maria de Neuchâtel-Aarberg. La descendance de Maria n'est pas connue ; Ulrich († 1329), en tant que clerc, n'a pas d'enfants légitimes. Mais ses frères Jean et Wilhelm en avaient (70). Ce n'est donc pas par héritage que Rodolphe a acquis Butenheim. On n'en sait pas plus, mais on peut conjecturer que pour ces dynastes helvétiques, Butenheim était un bien excentrique, sans grand intérêt, qu'ils étaient prêts à aliéner de préférence à d'autres.

En 1383, Hans Ulrich vom Hus tient le même fief d'Anna von Nidau (veuve de Hartmann von Kiburg et mère de Rudolf) (72), qui est la fille et l'héritière de Rodolphe de Neuchâtel-Nidau (70). Mais

en 1401, c'est de l'Autriche que les Hus reprennent le fief (73) ; il est vrai qu'Anna disparaît après 1400 (70).

Cet imbroglio féodal ne nous renseigne évidemment pas sur les occupants réels du château avant 1337. Jusqu'en 1299, il est possible que Burkhard Beger et Kunegund von Staufen (tous deux de petite noblesse d'origine ministérielle) l'aient tenu en fief — en tout ou en partie ; mais une partie valant 200 marcs, soit 500 livres bâloises (74), ne pouvait être qu'importante. Ensuite, de 1299 à 1337, les Kiburg et les Neuchâtel ont-ils gardé la pleine disposition de la seigneurie, ou l'ont-ils inféodée à d'autres ? Jusqu'ici, on a toujours admis que jusqu'en 1337 elle était tenue par les Butenheim, et que c'est leur extinction peu après 1335 qui a permis à Rodolphe de Neuchâtel de la « vendre en fief » aux Hus (75). Les actes de 1299 et 1316 ne confirment en rien cette supposition. Il est vrai qu'ils n'en démontrent pas non plus vraiment la fausseté. Les Butenheim peuvent très bien avoir possédé une autre part de la seigneurie que le couple Beger-Staufen, voire toute la seigneurie en fief de B. Beger, puis des Kiburg, sans que les textes en fassent mention. Il y a même deux légers indices en ce sens.

Le premier, souvent invoqué, est la coïncidence chronologique entre la disparition des Butenheim après 1335 et la vente en fief de 1337. Le second est qu'en 1337 le patronat (*kilchensatz*) de l'église de Butenheim fait partie de la seigneurie vendue en fief aux Hus. En 1331, il appartenait en commun à Ludwig von Butenheim et à Heinrich von Hungerstein (76). Or on sait que Ludwig, sans enfants, a cherché à faire investir ses parents les Hungerstein de ses fiefs, en communauté avec lui, afin de leur en assurer la transmission (77). C'est apparemment ce qu'il a fait aussi pour la collation de Butenheim. Et si celle-ci, en 1337, est liée au château et à la seigneurie, ne peut-on conclure qu'elle l'est déjà six ans auparavant, donc que château et seigneurie sont à Ludwig von Butenheim en 1331 ?

Il ne semble pas, pour deux raisons : d'abord parce que, dans l'acte de 1337, le patronat est mentionné après tous les autres biens et nettement à part, comme s'il n'appartenait pas au même complexe. Ensuite et surtout parce que, si les Neuchâtel avaient co-investi Heinrich von Hungerstein de la seigneurie avant 1331, elle ne leur aurait pas fait retour à l'extinction des Butenheim, et ils n'auraient donc pas pu la céder aux Hus en 1337. Dans cet espace de six ans, il y a donc un événement qui nous échappe, une rupture qui nous empêche de

préjuger de la situation de 1331 d'après celle de 1337.

Si bien qu'en définitive la question reste ouverte : nouvelles sources, nouveaux doutes. Nous ne savons pas si les Butenheim ont jamais possédé le château du même nom, ni à qui attribuer les vestiges du 13ème et du premier tiers du 14ème siècle que la fouille met au jour.

IV) Conclusion

Bien que le matériel sur lequel se fonde cette étude ne soit guère plus étendu que celui dont disposait Moeder, les conclusions auxquelles elle aboutit sont fort différentes : rien ne prouve notamment que les Butenheim aient jamais possédé le château du même nom ; et surtout, ce ne sont pas des nobles précocement déçus, mais des ministériaux des Habsburg qui ont tenté de s'émanciper et ont échoué. Cet échec était-il inévitable, ou les Butenheim ont-ils seulement manqué de chance ou d'adresse ? Pour répondre à cette question, il faut jeter un coup d'oeil sur l'évolution générale de la ministérialité (78).

Au départ, au 11ème siècle, les ministériaux sont bien inférieurs même aux plus petits nobles, car ce sont des non-libres, étroitement soumis à leur maître. Mais pour cette raison même, ils accèdent à des postes de responsabilité qui leur valent peu à peu richesse et prestige. De ce fait, la frontière qui les séparait de la noblesse s'estompe peu à peu au cours de la deuxième moitié du 12ème et de la première moitié du 13ème siècle. Les ministériaux prennent le titre de chevalier dès le milieu du 12ème siècle, plus tard aussi celui de sire (*herr*, *dominus*) ; certains épousent des filles nobles, d'autres — plus tard et en moins grand nombre — font accepter leurs filles en mariage à des nobles. Leur maître perd peu à peu son pouvoir absolu sur eux : dès le début du 12ème siècle, les *Dienstrechte* leur donnent un statut, consacrant notamment l'hérédité de leurs *Dienstlehen*, qui s'assimilent de plus en plus à des fiefs ; quant à leurs alleux, ils ne peuvent en principe en disposer sans l'accord de leur maître, mais au 13ème siècle ils tendent à perdre l'habitude de le demander. Ce qui contribue le plus à assouplir leur dépendance, c'est que beaucoup deviennent vassaux d'autres seigneurs que leur maître, et que certains, à partir du milieu du 12ème siècle, disposent d'un château. Au total, ils s'assimilent de plus en plus à des vassaux : leur fidélité n'est plus automatique ni exclusive, mais proportionnelle à la valeur de leur fief et variable en fonction de la situation politique et des rapports de force. Dans la

deuxième moitié du 13^{ème} siècle, le nom même de *ministerialis/dienstmann* disparaît. Désormais, l'aristocratie se hiérarchise en haute noblesse (*herren*) — la majorité des anciens nobles et les plus puissants, des ministériaux, comme les Fleckenstein — et petite noblesse (*ritter und knechte*) — la masse des anciens ministériaux et les plus modestes des ci-devant *Edelfreie*, comme les Greifenstein.

Cette évolution est générale, au moins dans le sud-ouest de l'Empire. Mais les nuances sont importantes d'une seigneurie et d'un lignage à l'autre. A ce niveau, beaucoup peut dépendre de la capacité individuelle à exploiter les circonstances favorables, et notamment les difficultés des maîtres. C'est ainsi que l'effondrement des Hohenstaufen à partir de 1246, la guerre de l'évêque de Strasbourg contre la ville en 1261-62, celle de l'évêque de Bâle contre Rudolf von Habsburg en 1269-73 ont été mises à profit par certains de leurs ministériaux pour achever leur émancipation soit en changeant de camp, soit en négociant leur fidélité, par exemple contre le droit de se bâtir un château.

Dans ce contexte, on peut dire de la félonie commise par les Butenheim en 1269 ou/et en 1273, comme on le fit plus tard du brigandage seigneurial, « *das ist doch keine Schande, das tun die Besten im ganzen Lande* » (79). Rien n'oblige à interpréter le déclin et l'extinction de la famille en termes de « décadence morale », comme Moeder est tenté de le faire à la suite de Mathias von Neuenburg (80). Replaçons plutôt les Butenheim dans leur milieu, celui de la ministérialité des Habsburg.

Celle-ci est assez mal connue, car elle apparaît assez peu, même dans les *Regesta Habsburgica*, et ce fait même est assez révélateur : ses maîtres lui tiennent la laisse courte, conservent longtemps la disposition de ses biens (81), et l'empêchent de se bâtir des châteaux (82) : les Butenheim sont les seuls en Alsace auxquels j'en connaisse un avant 1300 (83). Ils font donc figure de privilégiés parmi leurs pairs (84), et pour cette raison ne peuvent guère compter sur cette solidarité de groupe qui a joué un si grand rôle dans l'ascension de la ministérialité. Par ailleurs, ayant déjà reçu des Habsburg plus que ceux-ci ne sont ordinairement prêts à concéder, ils doivent se douter qu'ils n'obtiendront pas davantage d'eux. S'ils veulent poursuivre leur ascension, et en particulier réaliser leur projet urbain, ils n'ont d'autre choix que de se tourner vers l'évêque. Leur malheur a voulu que celui-ci perde la guerre.

Par ailleurs, une politique ambitieuse exige des ressources abondantes. On a volontiers expliqué ainsi l'échec des Butenheim : c'est par manque d'argent qu'ils se seraient vendus à l'évêque, puis aux Habsburg, et auraient finalement dû aliéner Landser. Pour démontrer le délabrement de leurs finances, on énumère les biens qu'ils ont vendus à partir de 1260, sans se rendre compte qu'il s'agit là d'une illusion d'optique, et que par cette méthode on pourrait démontrer de presque toute famille, à toute époque du Moyen Age, qu'elle était sur le chemin de la ruine (85). La réalité est que nous ne savons pratiquement rien des finances des Butenheim, surtout de celles de la branche aînée, celle justement qui s'est lancée dans l'aventure de Landser. La vente de la ville peut être due à la pression des Habsburg aussi bien qu'à la disette pécuniaire.

En définitive, le malheur des Butenheim fut d'être au service d'un prince si puissant et si habile politique qu'ils ne furent qu'un trop bref instant dans le cas d'exploiter ses difficultés. Car c'est en profitant des embarras de leur maître, et du besoin qu'il avait d'eux, que tant d'autres ministériaux parvinrent à acquérir châteaux et seigneuries.

NOTES

- 1) AD I 297 n° 350 ; MOEDER 20.
- 2) Chr. WILSDORF, Dans la vallée de la Thur aux 13ème et 14ème siècles : la transformation d'un paysage par la route, in Bulletin Philologique et Historique 1967 (paru en 1969), 303-330, ici 311 n. 2 ; cf. déjà SCHULTE 87 n. 3 (après 1233).
- 3) Th. von LIEBENAU, UB des Stiftes Bero-Münster (= Der Geschichtsfreund 58.1903, Beilage) 101 n° 24 ; RH I 130 ; MOEDER 21.
- 4) J. ESCHER et P. SCHWEIZER, UB der Stadt und Landschaft Zürich, I 326 n° 446 ; RH I 134 ; MOEDER 21.
- 5) Le mot n'est pas aussi rare que le prétend H. DUBLED, Cliens, in Revue d'histoire du Moyen Age latin 6.1950, 317-319 ; cf. W. MERZ, Die Burgen des Kantons Argau II, 1906, 659 n. 12.
- 6) A. SCHERLEN, Die Herren von Girsberg und ihr Stammgebiet, in Perles d'Alsace III, 1933, 182-219, à compléter par B. METZ, Dix châteaux des environs de Soultzbach (= Bull. de l'Association pour la sauvegarde de l'architecture médiévale 5.1978) ; V. FELLER-VEST, Die Herren von Hattstatt (Europ. Hochschulschriften III/168), 1982, 458 p. (très insuffisant sur les origines et le statut de la famille ; voir

la position des Hattstatt dans les listes de témoins, notamment dans RBS I-II) ; sur les Münch cf. MERZ III 3-4.

6a) Château à Melchnau, à 25 km à l'Est de Soleure.

- 7) M. MOEDER, Etudes sur l'histoire de Mulhouse aux 12ème et 13ème s., 1937, 273 (= BMHM 56.1937, 41) ; deux Grünenberg scellent un acte d'Ita, veuve de Heinrich von *Butenheim* (1248) : SolUB II 21-22 n° 37 = CAOU I 22 n° 8.
- 8) ZGO 18.1866, 484-85 ; sur les Staufen voir la revue Schau-ins-Land 24.1897, 10-17 ; 76.1958, 33-58 ; 92.1974, 69-76.
- 9) SolUB I 230 n° 403 (mieux que Tr II 54-56 n° 40) ; sur les Kienberg cf. W. MEYER, Burgen von A bis Z: Burgenlexikon der Regio, 1981, 191 et 206 ; sur les Schaler cf. MERZ III 223 et tableau 12 ; Hugo von Illzach ministériel des Ferrette : Tr I 528 n° 354.
- 10) SolUB II 144-45 n° 231 = UB der Landschaft Basel I 57 n° 87 (mieux que Tr II 156-58 n° 116).
- 11) R. THOMMEN, Urkunden zur Schweizer Geschichte aus österreichischen Archiven I, 1899, 49 n° 82 (mieux que Tr II 206 n° 156).
- 12) L'étude de leurs relations matrimoniales aboutit à la même conclusion : à part le mariage de Heinrich (I) avec Ita, supposée née d'Uffheim ou de Grünenberg (familles de petite noblesse), les autres unions repérées par Moeder se font avec des familles ministérielles : les Girsberg (que MOEDER 18 qualifie bien à tort de « puissants dynastes » : cf. n. 6), les Eptingen (ministériaux de Ferrette et de l'église de Bâle) et les Hungerstein (ministériaux de Murbach) ; un Laubgasse et un Meyenheim (ministériaux de l'église de Strasbourg) sont cités comme parents d'Otto von Butenheim en 1261 : I. BEUCHOT, Die ehemalige Johanniterkirche in Colmar, (1916), 15 ; MOEDER 40-42. La fille de ce même Otto épouse successivement un zum Thor (chevalier de Mulhouse) et Hartmann von Schoenau (d'une famille de ministériaux de l'église de Strasbourg, cf. RBS II et W.H. FRESE, Die Herren von Schönau, 1975) : L. ABEL, Histoires pour Dietwiller, 1981, 70, avec source. Vers le milieu du 13ème s., une Butenheim a dû épouser un Ramstein (famille noble du Baselbiet, cf. MERZ III 178-180 et Stammtafel 9) : cf. ZGO 18.1865, 485, et BUB I 352-53 n° 491-92. Enfin, un lien a dû exister au 13ème s. entre les Butenheim et les Heidwiller (ministériaux des Ferrette, cf. Tr I-II, passim), d'après BUB II 138-39 n° 243 = CAOU I 321-22 n° 341.
- 13) J. G. STOFFEL, Le château de Buttenham, notice historique, in BMHM 3.1878, 20-25, ici 22-23.
- 14) MOEDER 15-16 et 21-22.
- 15) CM I 4 n° 8.

- 16) Tr II 98 n° 67 ; MOEDER 16 et 40.
- 17) AD I 211 n° 260.
- 18) Une autre branche des Niffer a fait de même et pris le nom d'Ensisheim : SCHULTE 37 et n. 1 ; J. KINDLER von KNOBLOCH, Oberbadi-sches Geschlechterbuch III, 1918, 240-41. Leur source (non citée) est Arch. Mun. Strasbourg, charte 1327 IX 17 (ed. UB der Stadt Strassburg II 435 n° 483 sans description du sceau).
- 19) CM I 11-12 n° 12 = BUB I 136-37 n° 191 (mieux qu'AD I 393-94 n° 521 = Tr I 569-71 n° 390) ; RH I 217 ; MOEDER 24-27.
- 20) C'est ainsi qu'a lu Mossmann (CM I 11). Schoepflin (AD I 393) a lu *Landisera* ; il faudrait donc se reporter à l'original des Arch. Mun. de Mulhouse, sur lequel tous deux se fondent.
- 21) MOEDER 25 et 39-40 ; en 1261, les enfants d'Otto sont encore mineurs : BEUCHOT (n. 12), 15 ; MOEDER 40-41.
- 22) MOEDER 36 ; c'était peut-être aussi le cas pour Johann von Uffheim, cf. n. 7.
- 23) SCHMIDLIN 165 n. 4, suivi par MOEDER 25-26.
- 24) *Serre* = barrière ou verrou : M. THOMANN, Le nom de Landser, in *Castrum Landisera*, revue d'histoire éd. par les Amis de la seigneurie de Landser, 1.1984, 27-33 ; déjà MOEDER 25 n. 2 avait mis en doute l'étymologie *Landes Ehre*, mais sans en proposer d'autre. — Je remercie Mlle B. WEIS d'avoir bien voulu m'expliquer les données philologiques du problème.
- 25) Observation déjà faite par Schmidlin et Moeder (n. 23). — Biens des Butenheim à Dietwiller : Tr II 420-21 n° 325, à compléter par BUB II 292 n° 514 ; à Meienhart (habitat disparu à l'Est de Dietwiller) : BUB I 352 n° 491 ; à Geispitzen, au Sud de Dietwiller : BUB I 352 n° 491.
- 26) MOEDER 25 ; rappelons qu'il est très probable, mais non prouvé, que Heinrich et Otto aient été frères.
- 27) Sur cette guerre cf. RH I 449 et suivv. et REDLICH 114-123.
- 28) Tr II 188-192 n° 142-144 (le n° 143 également, et même d'après l'original, in AD 465 n° 659) ; corrections in BUB II 14 n° 25 et 18-19 n° 30 : *unser hus Landesere als es begriffen hat, von dem graben obe der kilchen unz an die muli nidewendig dez huses, und entzwuschen den strassen bedenthalt des moses. Hus* a ici deux sens différents : le château proprement dit (la *Kernburg*), près du moulin ; et l'ensemble du périmètre fortifié (ou à fortifier : le fossé n'existe que du côté de l'attaque, sinon il serait inutile d'indiquer d'autres limites) qui sera celui de la ville ; celle-ci s'est formée, si l'on veut, dans la basse-cour du château, comme Jungholtz et Lützelstein.

- 29) Cf. W. MUELLER, Stadgründung und Pfarrei ; zur Topographie der Pfarrkirchen in den Städten der Ortenau, in Die Ortenau 61.1981, 51-70, et les articles antérieurs du même cités ibid. 51 n. 1.
- 30) Sur les réalités complexes que recouvre l'étiquette de « chevaliers-brigands », voir la bonne mise au point de W. ROESENER, Zur Problematik des spätmittelalterlichen Raubrittertums, in Festschrift für B. SCHWINEKOEPEL (ed. H. Maurer et H. Patze), 1982, 469-88.
- 31) Une route (*strata*) passe à Habsheim vers 1300 : Staatsarchiv Basel, St. Alban, Zinsbuch Da (daté à tort de 1284), non paginé. Sur la *Landstrasse* à Bartenheim cf. SCHMIDLIN 22-25.
- 32) MOEDER 24 (contrairement à ce qu'il écrit, la charte de 1246 ne dit pas un mot de « brigandage sur les grands chemins ») ; sur la Sattellose (dont la première mention est de 1347) cf. L. G. WERNER, Mulhouse et la Sattellose, in Bull. de la Soc. Ind. de Mulhouse 101. 1935, 149-160, et ABEL, Dietwiller (n. 12).
- 33) Texte cité *supra* et n. 28 ; cf. F. J. HIMLY, Atlas des villes médiévales d'Alsace, 1970, 82 ; comme ce plan n'indique pas le relief, précisons que le terrain descend d'Ouest en Est.
- 34) Les cartes et plans disponibles ne montrent rien de tel ; mais il est évident que la création de la ville a localement modifié les tracés.
- 35) Je me réfère à une carte dessinée par M. Abel et diffusée par lui à l'occasion d'une conférence. Elle m'a été montrée par M. Thomann, que je remercie pour cette information et bien d'autres. Le résultat de ces recherches est exposé dans L. ABEL et J. J. WOLF, Magstatt-le-Bas en Sundgau, 1983, mais je connais ce livre que par le compte-rendu de J. ZIMMERMANN in Bull. historique de la ville de Mulhouse 1.1985, 191, car (tout comme la revue citée n. 24) il n'était pas encore disponible à la BNUS en avril 1986. Tout commentaire serait superflu.
- 36) J. G. STOFFEL, Topographisches Wörterbuch des Ober-Elsasses, 1876, 47, s. v. *Bilgerweg* ; c'est, avec le cadastre, la source essentielle de L. HUEBER, Brunstatt d'après son plan, in BMHM 60. 1952, 87-106, ici 93 n. 18 et carte p. 92 (montrant la route de Thann au Rhin, mais pas l'embranchement de Landser). Que ce *Pilgerweg* ait formé (sous le nom de *Herlinsweg*) la limite Sud du ban de Landser (HUEBER 93) est en contradiction avec les autres indications de l'auteur et avec sa carte. — Le bac de Kembs est cité en 1341 : ZGO 14.1862, 12. M. Thomann me signale que selon A. ZUNDEL, Les routes en Haute-Alsace à la fin du Moyen Age (Thèse de l'Ecole des Chartes, 1960, non publiée), il n'y a pas *un* itinéraire de Thann à Bâle, mais un écheveau de routes. Celle par Brunstatt - Landser - Koetzingen serait l'une d'elles. — Sur la voie du Saint-Gothard, A. SCHULTE, Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien, I, 1900, 169-178, reste fondamental ; la bibliographie postérieure in Handbuch der Schweizer Geschichte, I, 1972, 176. Sur cette voie en Alsace, cf. le très bel article de Chr. WILSDORF cité n. 2. — La

construction de Landser serait-elle finalement, comme celle de Friedburg et d'Engelburg, une conséquence lointaine de l'ouverture de la route du Saint-Gothard ?

- 37) On peut le déduire de l'oblation de 1269 (n. 28), et surtout des reproches faits par l'évêque aux Butenheim après leur retour au camp habsbourgeois (MvN 27 ; voir ci-dessous), reproches qui ne se comprennent que si cette oblation était légale.
- 38) Le sens de *land* (en latin *terra* ou *provincia*) évolue au 13ème s. : jusqu'alors, c'est la province (p. ex. l'Alsace), ou le comté administré par un landgrave (p. ex. la Haute ou la Basse-Alsace). A partir du 13ème s., c'est aussi le territoire sur lequel s'exerce le pouvoir d'un prince territorial (*Landesherr*) comme les Habsburg ou l'évêque de Strasbourg. Dans tous les cas il s'agit d'une unité beaucoup plus vaste que les terres des Butenheim.
- 39) MOEDER 27.
- 40) 1303 : HU I 25 = Tr III 56 ; 1394 : Ann. Soc. Hist. sundgauvienne 1956, 64-65 n. 48, citant AHR I C 47 f^o 18 v.
- 41) R. WACKERNAGEL, Geschichte der Stadt Basel, I, 1907, 26-27.
- 42) Que l'empereur ait laissé Mulhouse seule face aux Butenheim s'explique en revanche par ses propres difficultés en cette année pour lui désastreuse.
- 43) REDLICH 81-84 et passim.
- 44) Comme le montre l'exemple de Bergheim, que les Rappoltstein fortifient de leur propre autorité en 1311 : si Henri VII le leur « pardonne » en 1312, c'est à condition qu'ils lui en fassent oblation, et parce que cette initiative fait tort à ses ennemis les Habsburg — mais ceux-ci, dès 1313, forcent les Rappoltstein à leur vendre Bergheim : K. ALBRECHT ed., Rappoltsteinisches UB I n^o 184, 267, 276, 296, 303 ; HU II/1 269-71 et 784-85.
- 45) Cf. HU I 24-31 = Tr III 56-59 ; SCHMIDLIN ; carte in SCHULTE, h. t., et in HU II/2, h. t.
- 46) BUB II 139 n^o 243 = CAOU I 321-22 n^o 341 ; autres mentions dans BARTH 727.
- 47) Le patronat des Butenheim repose certainement sur le fait que ce sont eux qui ont fondé l'église ; il est attesté rétrospectivement par HU I 25 (= Tr III 56) ; cf. MOEDER 34-37.
- 48) Cf. L. PFLEGER, Die elsässische Pfarrei, 1936, chap. 2 (droits paroissiaux) et 4.2 (dîme). — Même la ville de Lichtenau, pourtant fondée par les Lichtenberg, dont l'un était alors évêque de Strasbourg, n'est pas devenue paroisse : MUELLER (n. 29), 57.

- 49) HU I 24-25 = Tr III 56.
- 50) MvN 27 ; RH I 549.
- 51) Rudolf est élu roi le 1er octobre 1273 : RH I 554.
- 52) MvN 27.
- 53) REDLICH I 22-23 : de juillet à septembre 1273, Rudolf assiège l'évêque dans Bâle, tout en lançant des raids jusque dans la vallée de Munster.
- 54) Comme le fait MOEDER 32 : « il est difficile, pour des chevaliers, de commettre action plus vile ».
- 55) MvN 27 ; REDLICH 545-46 date « à peu près vers 1275 » ; cf. Regesta Imperii VI/1 n° 492a.
- 56) Sur la généalogie des Butenheim, on peut se fier à MOEDER (extinction de la branche aînée : 35-39). — En 1316 apparaît pour la dernière fois Johann von Butenheim, curé (*kilchherre*) d'Eschbach en Brisgau (ZGO 4.1853, 374), et dernier fils survivant de Johann (I).
- 57) En 1313, Ludwig von Butenheim, dernier de cette branche, et sa mère (sûrement née Hungerstein : MOEDER 43) vendent pour 60 livres une rente de 6,5 livres, c'est-à-dire empruntent à 10,80% (AHR 2E 78/2/1) ; en 1324, Heintzman von Hungerstein rachète les biens de Ludwig (sans doute son neveu) à Guebwiller et Bruebach, tombés aux mains de Juifs (ibid. 78/2/3). En 1333, c'est (le même ?) Heinrich von Hungerstein qui assure une dot (*leibgeding*) à Hedwig et Tüdelin von Butenheim, religieuses à Klingenthal (ibid. 78/6/1).
- 58) AHR 2E 78/1/2. Ludwig déclare sceller « mit minem ingesigel » ; en réalité, le sceau (reproduit pl. 00) porte la légende « S. Wilhelmi de Butunhei + ». On ne connaît pas de Wilhelm von Butenheim ; Ludwig aurait-il repris le sceau d'un parent défunt par mesure d'économie ? — Wilhelm von Hungerstein est le fils de Heinrich (= Heintzman ?) cité n. 57 : cf. MOEDER 44. Il a également dû hériter de Ludwig le patronat de l'église de Butenheim : cf. BARTH 208.
- 59) Sur ces châteaux cf. Ch. L. SALCH, Dictionnaire des châteaux de l'Alsace médiévale ; sur Hochfelden cf. aussi Encyclopédie de l'Alsace, s. v.
- 60) ABR G 377 f° 111 r ; Arch. Mun. Strasbourg OND 6 f° 51 v.
- 61) Un des Ferrette se nomme *de Turre* en 1188 (R. THOMMEN, Urkunden zur Schweizer Geschichte I 19), nom que Chr. WILSDORF met en rapport avec le donjon de l'*Unterburg* de Ferrette. A Hohegheim, les ministériaux prennent leurs aises après la disparition des comtes : Chr. WILSDORF in Revue d'Alsace 106. 1980, 33.
- 62) Sur les Isenburg cf. l'index de RBS II et des Urkunden und Regesten

- der Stadt Rufach ; sur les Lützelburg (apparus en 1166 : ABR G 5791 n° 1) cf. F. EYER in Pays d'Alsace n° 82-83 (1973/2-3), 30-37.
- 63) CAOU IV 392 n° 2213 ; régeste (d'après une autre édition) : F. HEFELE, Freiburger UB II 321 n° 260.
- 64) Cf. l'index de RBS II ; Dachstein est un château épiscopal où Burkhard est probablement *Burgmann*.
- 65) Kunegund ne figure pas dans la généalogie des Staufen in D. SCHWENNICKE, Europäische Stammtafeln N. F. XI, 1986, Tafel 126-127 (bibl. et sources énumérées en début d'ouvrage). Anciens ministériaux des Zaehringen, les Staufen ont connu une rapide ascension au 13ème s. (cf. n. 8). Ils ont avec les Butenheim des liens dont la nature exacte n'est pas connue : G(ottfried) von Staufen et H(einrich) von Butenheim sont témoins ensemble en 1238 (cf. n. 8), Otto et Gottfried von Staufen sont garants pour les Butenheim en 1246 (CM I 12). Il est fort possible qu'un mariage unisse les deux lignées.
- 66) GHSG I 21-22.
- 67) CAOU I 21 n° 6 ; RH I 171 ; cf. REDLICH 18-19 et 78-79.
- 68) En 1272, l'évêque de Bâle et Neuenburg incendient Ottmarsheim dans leur guerre contre le landgrave Rudolf, de la branche aînée (MvN 20 ; MGH SS XVII 195), guerre dans laquelle les Habsburg-Laufenburg sont neutres (RH I 449, 481 ; REDLICH 115 et 118).
- 69) ABR J Andlau 24 (parch.) ; ne figure pas dans l'inventaire en français, mais bien dans l'inventaire de J. REST in ZGO 63.1909, m 22 ; je remercie J. J. Schwien de me l'avoir fait remarquer.
- 70) GHSG I 102-103 (tableau XVII) et 121-23. — Chez les nobles d'Aarburg, on ne trouve en 1316 ni Ulrich ni Maria (ibid. 258).
- 71) ABR J Andlau 28 (copie du 16ème s.) : *wir... verkauffen... zu einem rechten Lehen...*
- 72) AHR H Schoenensteinbach 7 n° 13.
- 73) ABR J Andlau 71.
- 74) Ch. A. HANAUER, Etudes économiques sur l'Alsace ancienne et moderne, I, 1876, 395-96 : en 1303, la livre bâloise vaut 2,5 marcs ; voire davantage selon HU II/2 302 et 312-14.
- 75) MOEDER 11-13 ; ignorant les actes de 1299 et 1316 et ne connaissant celui de 1337 que de seconde main, il se demande si les Butenheim tenaient la seigneurie du même nom en alleu ou en fief des Habsburg.
- 76) BARTH 208, citant Regesten der Bischöfe von Konstanz, II 4260.
- 77) MOEDER 43-44 (p. 43 n. 7, au lieu de « p. 605 », lire « I, n° h 605 »).

- 78) Il existe à ce sujet une littérature inépuisable ; voir la bibliographie de V. ROEDEL, Reichslehenswesen. Ministerialität, Burgmannschaft und Niederadel, 1979, 641-70, et en particulier J. FLECKENSTEIN ed., Herrschaft und Stand. Untersuchungen zur Sozialgeschichte des 13. Jhs., 1977 ; pour l'Alsace H. W. KLEWITZ, Geschichte der Ministerialität im Elsass bis zum Ende des Interregnums, 1929.
- 79) Cité par ROESENER (n. 30), 470.
- 80) MOEDER ne les accuse pas seulement de brigandage (22) et de félonie (32), mais encore — *horresco referens* — d'échangisme (38-39), par une interprétation fort hasardeuse d'un ragot du chroniqueur (MvN 27).
- 81) C'est ainsi qu'en 1227 ils disposent de la succession de leur ministériel Peter von Ottmarsheim, écartant les prétentions de ses héritiers, les Illzach (ministériaux des Ferrette) : RH I 130-131 ; cf. aussi RH I 264, 314, 416, 423, 473, 570, 576, 586, 587 (1254-75).
- 82) Werner MEYER, Der mittelalterliche Adel und seine Burgen im ehemaligen Fürstbistum Basel, 1962, note que de façon générale les comtes sont moins libéraux à cet égard que l'empereur et les seigneurs ecclésiastiques.
- 83) Il est vrai qu'il y a bon nombre de châteaux dont on ne connaît pas l'existence, surtout avant 1300, et en plaine encore plus qu'en montagne. Qui sait si le constructeur du château d'Ingersheim vers 1220 (MGH SS XVII 205) n'était pas un ministériel des Habsburg ? Qui a bâti les mottes de Rantzwiller (Klingelberg) et de Largitzen (AHR H Ordre de Malte, Friesen 3 n° 85) ? qui sait si les châteaux de Nambenheim, Bisel, Blotzheim, etc., ne remontent pas au-delà de 1300 et n'ont pas appartenu à des ministériaux habsbourgeois ? Il n'en reste pas moins qu'une comparaison avec les Ferrette est éloquente : au moins 4, voire 6 de leurs ministériaux ont un château connu avant 1300 (Schoenenberg, Morimont, Wineck, Eptingen-Blochmont ; Spechbach ? Ammertzwiller ?).
- 84) Ce privilège est encore plus frappant s'ils possèdent aussi le château de Butenheim, ce qui somme toute n'est pas exclu.
- 85) Quand les archives d'une famille noble sont perdues, ce qui est le cas général, on ne sait presque rien des biens qu'elle acquiert ; on connaît seulement ceux qu'elle aliène, du moins ceux qu'a acquis, directement ou non, une personne physique ou morale dont les archives sont conservées et accessibles (un établissement ecclésiastique ou charitable, parfois une commune ou une autre famille). On a donc toujours — sans connaître l'ampleur réelle des acquisitions ni même des aliénations — l'impression que la balance penche du côté de ces dernières.

Bernhard METZ